

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de Montanay
Séance du 15 décembre 2022**

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 13
Votants : 13

Le quinze décembre deux mille vingt-deux à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montanay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilbert SUCHET, maire.

Etaient présents : Gilbert SUCHET, Patrice COEURJOLLY, Jean-Pierre BARLET, Corinne CHARPENAY, Rémy CRETIN, Véronique BENEZECH, Michel ESCOFFIER, Nicole PICHAT, Estelle FRATTINI, Pierre NEVEUX, Coralie PERSIANI, Adeline ANCENAY, Geoffroy GOIRAND.

Pouvoirs : néant

Absents excusés : Martine AZIZ-GUILLEMOT, Christine BOUVIER, Frédéric SEGUY, Séverine LIETSCH, Philippe COMBET, Eric BOUVARD, Florian WARGNIER, Guylène SELIN, Mathilde ETIEVANT, Cédric GEOFFRAY

Secrétaire : Patrice COEURJOLLY

Date d'envoi de la convocation : 06/12/2022

Délibération n° 2022-69 Décision modificative n° 4

Monsieur Patrice COEURJOLLY, adjoint délégué aux finances, expose à l'Assemblée le contenu de la décision modificative n° 4.

Elle permet principalement d'ajuster les prévisions budgétaires eu égard aux réalisations prévues sur la fin de l'exercice budgétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : Approuve la Décision Modificative n° 4 du budget communal de l'exercice 2022 ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60628 : Autres fournitures non stockées	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6068 : Autres matières et fournitures	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-617 : Etudes et recherches	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6182 : Documentation générale et technique	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6226 : Honoraires	0.00 €	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6228 : Divers	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6231 : Annonces et insertions	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6232 : Fêtes et cérémonies	0.00 €	3 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6257 : Réceptions	0.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6261 : Frais d'affranchissement	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	32 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6331 : Versement mobilité	0.00 €	405.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6336 : Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0.00 €	65.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	34 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	29 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	29 600.00 €	34 870.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 200.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 200.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	182 933.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	182 933.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6518 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6534 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0.00 €	105.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657348 : Autres communes	0.00 €	170.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	1 775.00 €	0.00 €	0.00 €
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70311 : Concession dans les cimetières (produit net)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 700.00 €
R-7067 : Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	215.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 915.00 €
R-7318 : Autres impôts locaux ou assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 060.00 €
R-7351 : Taxe sur la consommation finale d'électricité	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 900.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 960.00 €
R-7478 : Autres organismes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 020.00 €
R-74835 : Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	177 193.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	186 213.00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-751 : Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 700.00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 040.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	17 740.00 €
R-7788 : Produits exceptionnels divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50.00 €
Total FONCTIONNEMENT	29 600.00 €	251 678.00 €	0.00 €	222 078.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	182 933.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	182 933.00 €
R-1318 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 500.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 500.00 €
D-2033 : Frais d'insertion	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313 : Constructions	0.00 €	188 933.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	188 933.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	190 433.00 €	0.00 €	190 433.00 €
Total Général	412 511.00 €		412 511.00 €	

A Montanay, le 16 décembre 2022

Le secrétaire de séance, Patrice COEURJOLLY	Le Maire, Gilbert SUCHET
	
	

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte, peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Mise en ligne le 20/12/2022

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/12/2022

Application agréée E-legalite.com

70_DE-069-216902841-20221215-202269-6F

